

*Sommet de la francophonie***Le Nouveau-Brunswick ne doit pas avoir un statut identique au Québec**

— Pierre-Marc Johnson

MARIE-AGNES THELLIER

QUÉBEC — Le premier ministre sortant, M. Pierre-Marc Johnson, ne s'oppose pas à ce que le Nouveau-Brunswick — ou même le Manitoba — participe aux travaux du prochain Sommet sur la francophonie, mais il devra le faire à l'intérieur de la délégation canadienne, sous la désignation « Canada » et devant le drapeau canadien.

Pour M. Johnson, pas question donc que le Nouveau-Brunswick siège sous la désignation « Canada-Nouveau Brunswick ». Au contraire, suivant l'entente signée il y a un mois entre Québec et Ottawa, le Québec siègera sous la désignation « Canada-Québec » et devant un drapeau fleur-delysé.

Rappelant que le premier ministre du Canada, M. Brian Mulroney, a parlé hier encore aux Communes d'un statut « analogue » pour le Nouveau-Brunswick, et non pas d'un statut « identique », M. Johnson estime que le Québec doit être traité sur la scène internationale différemment d'une autre province. Il espère encore qu'il ne s'agit que d'un malentendu et qu'effectivement M. Mulroney n'accordera pas un statut identique au Nouveau-Brunswick.

« Nous considérons que ce n'est pas juste qu'au Sommet la place du Nouveau-Brunswick soit identique à

celle du Québec. Nous savions que le gouvernement fédéral oscillait entre 'identique' et 'analogue'. J'ai obtenu de M. Mulroney que ce soit 'analogue' et non pas 'identique' », a précisé hier soir M. Johnson, qui jure sa bonne foi.

Il réagissait alors en conférence de presse aux propos tenus quelques heures auparavant par M. Mulroney, devant la Chambre des communes. Lorsque M. Mulroney l'accuse de distinguer entre deux classes de francophones, M. Johnson rétorque qu'« il n'y a pas deux classes de francophones mais deux classes de territoires ».

Il estime que « les francophones du Québec ne peuvent pas être traités de la même façon (sur la scène internationale) que les francophones des autres provinces » puisqu'ils vivent sur le seul territoire en Amérique du Nord dont l'État est contrôlé majoritairement par les francophones.

Selon le premier ministre sortant, la seule question à se poser, c'est la reconnaissance de la différence du Québec à l'intérieur du Canada, différence dont fait état M. Mulroney dans ses discours, mais différence qu'il semble nier s'il donne au Nouveau-Brunswick le même statut que le Québec lors du Sommet.

« Est-ce que oui ou non, dans son fonctionnement, dans son rôle, dans son identité et dans la projection

face au reste du monde, le Québec sera traité différemment d'une autre province du Canada? Si la réponse est non, cela signifie que le gouvernement fédéral considère que le Québec est absolument comme les autres provinces », a déclaré M. Johnson.

Au cours de la conférence de presse, le premier ministre sortant a même été plus radical que cela dans l'analyse d'un éventuel statut identique pour le Québec et pour le Nouveau-Brunswick lors du Sommet réunissant les pays francophones. Il estime que cela aggraverait, aux yeux des autres pays francophones, « l'illusion que le Canada est de facto un pays bilingue ».

Selon lui, le Québec et le Canada ont deux approches profondément divergentes quant à la spécificité du Québec.

Une place identique pour le Québec et le Nouveau-Brunswick au Sommet sur la francophonie serait donc « une indication supplémentaire de la difficulté pour le gouvernement canadien de considérer comme différent le territoire du Québec ».

Malgré le « beau risque », il demeurerait donc l'ambiguïté créée au sein même de la fédération canadienne par la concentration des francophones sur un territoire et par la forte progression de leurs instruments depuis 25 ans, note encore M. Johnson.